

Justificatif généré le 21/11/2022

Support de parution :



Actu-Juridique.fr

Date de parution : 21/11/2022

Département : (92) Hauts-de-Seine

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/642926

N° d'annonce : 642926

SAREPTA INTERNATIONAL FRANCE

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 600.001 €

Siège social : 90/92 Route de la Reine 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

833 139 264 R.C.S. Nanterre

Suivant déclaration en date du 15 novembre 2022, l'associé unique, la société : SAREPTA INTERNATIONAL HOLDING B.V., Société de droit néerlandais dont le siège social est au PAYS BAS, Prins Bernhardplein 200, 1097 JB AMSTERDAM, immatriculé sous le numéro 682 66790 a décidé de dissoudre la société SAREPTA INTERNATIONAL FRANCE en application de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et aux conditions fixées par ce texte.

Cette dissolution entraîne de plein droit la transmission universelle du patrimoine de la société SAREPTA INTERNATIONAL FRANCE à la société SAREPTA INTERNATIONAL HOLDINGS B.V.

Les créanciers sociaux pourront exercer leur droit d'opposition pendant un délai de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, auprès du tribunal compétent.

La présente dissolution ne donnera lieu à aucune procédure de liquidation, la transmission universelle du patrimoine s'opérant à l'expiration du délai d'opposition des créanciers ainsi que la disparition de la personnalité morale et la radiation de la société au R.C.S de Nanterre.

L'Associé Unique

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeJN7Vu2t

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeJN7Vu2t>

